



**Vaudreuil-Dorion**

AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 1274-26, 1275-257 et 1277-18

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1274-26 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement des permis et certificats et de régie interne n° 1274 en ajoutant quelques définitions en concordance au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270-49 intégrant le Programme particulier d'urbanisme du secteur Harwood – De Lotbinière**

QUE le règlement n° 1275-257 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 en concordance au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270-49 intégrant le Programme particulier d'urbanisme du secteur Harwood – De Lotbinière**

QUE le règlement n° 1277-18 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 1277 afin d'établir les critères et objectifs pour le nouveau Quartier Harwood en concordance au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270-49 intégrant le Programme particulier d'urbanisme du secteur Harwood – De Lotbinière**

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 juillet 2017.

QUE ces règlements ont été examinés et approuvés par la résolution n° CA 17-08-17-13 du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance du 17 août 2017 et ont été déclarés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire. Les certificats de conformité pour ces règlements ont été délivrés à Vaudreuil-Dorion, le dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour du mois d'août deux mille dix-sept (2017) sous les numéros de certificats VD 2017-17, VD 2017-18 et VD 2017-21.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-troisième (23<sup>e</sup>) jour du mois d'août deux mille dix-sept (2017).

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)